



## Compte-rendu de l'AG du 23 septembre 2014 de l'Association St Pons Patrimoine



2014-2015

Participants : les membres du bureau à la date de l'AG

- le Président, Jacques Pouradier-Duteil
- le Président adjoint, Patrick Rémusat (excusé)
- le Trésorier, Jacques Commerçon
- le Trésorier adjoint, Pierre Hucbourg
- la secrétaire, Annabel Chardenon (absente)
- une trentaine d'adhérents à l'Association, et 5 pouvoirs

L'ordre du jour était le suivant:

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport d'activité
- 3) Rapport financier
- 4) Election du bureau de l'Association
- 5) Proposition de programme pour 2014-2015
- 6) Questions diverses

### 1) Rapport moral

quelques mots du rapport moral.

- D'abord, nous sommes heureux de vous voir toujours aussi nombreux à nos assemblées et de l'ambiance chaleureuse qui y règne chaque fois.

Même si cette année il y a une petite diminution qui doit nous inciter à la réflexion, le nombre d'adhérents demeure très satisfaisant.

- Ensuite, nous nous félicitons des rapports que nous continuons à entretenir avec le comité des fêtes et lou caleou; programmations communes, implications financières communes, cela nous paraît important pour aussi bien le succès de la manifestation que pour l'animation du village.

- Enfin, nous ne pouvons que nous réjouir de l'étroite collaboration que nous entretenons avec la mairie; nous n'aurions pu avancer nos projets de la même façon sans cela.

- En conclusion, je dirai que l'association continue à bien fonctionner mais que cela doit surtout nous inciter à travailler et surtout communiquer encore mieux .

## 2) Rapport d'activité

Le Président et le Trésorier font le point sur les activités des derniers mois de l'exercice 2013-2014:

- La fin des travaux et l'inauguration de la fontaine de la Grègue. L'Assemblée considère que les travaux de mise en valeur de cette fontaine sont une réussite.
- Les travaux de pose des fenêtres et des vitraux sur la cour Est du château sont terminés et appréciés par les participants à la réunion.
- La réussite de la marche de nuit du 16/08/2014, avec une précision du Président considérant que cette marche de nuit, par le symbolisme qu'elle reflète, peut être considérée comme étant du « Patrimoine immatériel ».
- Le vide grenier du 07/09/2014 avec son succès habituel et la participation de la bibliothèque
- La journée du Patrimoine à Saint Pons qui n'a pas vu une grosse affluence mais des gens intéressés, en particulier autour de l'exposition sur la guerre de 14 -18. Le gros travail effectué par B Payer sur le recensement dans un livret de plus de 400 pages de la contribution des participants Saint Ponais mobilisés lors de cette Grande Guerre a été apprécié.
- La poursuite de l'opération de sauvegarde sur les archives (parchemins)

Des photos des différents événements ont été présentées lors de la réunion.

## 3) Rapport financier de L'ASPP

Le rapport financier de l'Association Patrimoine a été présenté dans le détail par le trésorier :

- Le montant des recettes liées aux cotisations est en légère baisse par rapport à celui des années précédentes, Le président indique que le niveau de la cotisation est maintenu au même niveau pour la période à venir, à savoir « à partir de 15 € », laissant entendre que des montants supérieurs peuvent être encaissés. Il rappelle que cette cotisation est déductible des impôts du fait de l'affiliation de l'ASPP au FAGF.
- La subvention de la mairie à hauteur de 500 €, qui sera probablement reconduite pour l'exercice 2014-2015 ainsi que celle octroyée par le Crédit Mutuel. La recherche de nouvelle subvention se poursuit, en particulier auprès de la communauté d'agglomération et de la banque
- Le loto, gros poste de recette sur l'exercice 2013-2014 sera reconduit cette année, la date va être rapidement déterminée par le bureau.
- Les autres postes du bilan sont également détaillés lors de la réunion.
- Le Trésorier précise que deux factures importantes relatives aux travaux sur le château viennent réduire le niveau du compte qui au 15/09/2014 s'élève à 5555,40€. Il attire l'attention de l'Assemblée sur la présence d'un fond de réserve qui a plus vocation à être utilisé pour de l'aide sociale qu'à rester sommeiller à la Caisse d'Épargne.

Les comptes de l'ASPP ne font pas l'objet de remarque de la part de l'Assemblée qui ainsi les approuve.

L'état financier de la Bibliothèque est également effectué lors de la réunion

L'exercice 2013-2014 est présenté à l'assemblée, en présence de la responsable de la bibliothèque. Il n'amène pas de commentaires et est donc approuvé.

#### 4) Election du bureau de l'Association

Les membres actuels du bureau, à l'exception de celui de secrétaire, sont candidats à leur propre succession. Le président demande à l'assemblée d'éventuelles autres candidatures et indique que D Vincent postule pour le poste de secrétaire. Me S Richard se propose au poste de secrétaire adjoint. L'assemblée approuve la constitution du nouveau bureau ainsi constitué:

- le Président, Jacques Pouradier-Duteil
- le vice-président, Patrick Rémusat (excusé)
- le Trésorier, Jacques Commerçon
- le Trésorier adjoint, Pierre Hucbourg
- le secrétaire, Daniel Vincent
- le secrétaire adjoint, Sylvie Richard

#### 5) Proposition de programme pour l'exercice 2014-2015

Le bureau propose à l'Assemblée les actions suivantes au titre du programme 2014-2015 :

- Une opération nettoyage/évacuation des pierres autour du Dolmen de Saint Pons pour en faciliter le débroussaillage et qui pourrait se dérouler le 08 novembre 2014. L'opération se clôturerait par un pique-nique sur place.
- La reprise de l'action de nettoyage des rues du village comme effectuée dans le passé qui s'effectuerait en relation avec les élèves de Saint Pons, dans un but de sensibilisation. Date à définir par le bureau.
- La réalisation de la peinture de la porte du château pour être en cohérence avec la récente rénovation ainsi que la rénovation des fenêtres et de la porte de la bibliothèque.
- Un point complémentaire sur les travaux à venir sur le château est effectué par B Payer, la rénovation de la porte d'entrée, la dépose du chaînage en béton côté cour, le déplacement de la gouttière et la réfection du mur mitoyen dans le cadre du projet logement de la mairie.
- Une action de réédition des revues existantes après une recherche d'un moindre coût de revient; ces revues rééditées pourraient être accessibles ensuite via la bibliothèque de Saint Pons, la responsable ayant exprimé son accord. A propos du dernier livret réalisé par B Payer, il est précisé que ce travail peut se poursuivre par l'ajout de tout document relatif à cette période 14 -18, qui serait exhumé des tiroirs des particuliers.
- La poursuite de l'action en cours du Président de l'ASPP, de recherche de subventions auprès des organismes ad hoc.
- Le problème de la rénovation de la canalisation de la fontaine de la Grègue sera analysé en lien avec la Mairie.
- Le bureau indique également la mise en œuvre d'une nouvelle convention afin de pouvoir faire travailler les élèves de Mr Mastari. B Payer précise les travaux qui pourraient leur être proposés, par exemple l'écroutage de l'escalier, la rénovation du portail d'accès à la cour côté sud, et autres qui pourraient entrer dans le cadre de la convention et de leurs compétences. Il est précisé à cette occasion que la rambarde installée sur le chemin de ronde n'est pas conforme à la réglementation et que de ce fait, ce chemin ne sera pas accessible au public. De plus, il sera installé une grille sur la bretèche et réalisé un vieillissement des pierres

Bernard Payer évoque aussi l'idée de transformer, en liaison avec la mairie, la partie Est du château en logement à caractère locatif. Me S Richard propose ses services à titre gracieux pour effectuer un avant-projet de tracé de ce logement qui pourrait ensuite être proposé à l'organisme en charge de l'étude.

- FIRA (jeudi 30 oct.) découverte antiquité du Val de Tave, déjeuner au château. Contact Patrick ou [www.randocevennes.com](http://www.randocevennes.com)

Il est rappelé le concert Mozart le 14 Novembre 2014 à l'église de Saint Pons.

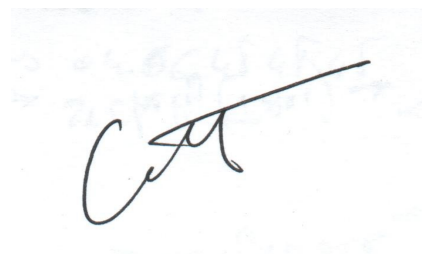
6) Questions diverses

Le bureau cède la parole à l'assemblée qui n'aborde pas de points complémentaires. La réunion est ainsi clôturée et se poursuit par un pot de convivialité.

Jacques POURADIER DUTEIL  
Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by 'PD'.

Patrick REMUSAT  
Vice Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by 'R'.